



Mitry Mory CTCI Pantin PIAC et CRC

30 juin 2011

Le dossier d'accompagnement social concernant les centres impactés a fortement évolué. Ci-dessous la liste point par point...

Ce que nous avons obtenu par la négociation (CFDT et FO)

Indemnité de mutation précoce

	Sans négo	Avec négo
Mutation avant le 30.10.2011	rien	1 500 €
Mutation avant le 31.01.2012	500 €	750 €
Mutation avant le 31.03.2012	250 €	500 €

Indemnité géographique

	Sans négo	Avec négo
Inférieur à 5 km ou 10 mn	rien	500 €
Entre 5 et 10 km ou 10 et 15 mn	300 €	1 000 €
Entre 10 et 15 km ou 15 et 30 mn	700 €	1 500 €
Entre 15 et 30 km ou 30 et 45 mn	1 200 €	2 200 €
Au-delà	2 000 €	2 500 €

Indemnité mobilité fonctionnelle

	Sans négo	Avec négo
Vers une PIC, un CTC ou une PIAC	500 €	2 000 €
Vers une PPDC ou une PDC	1 500 €	3 000 €
Vers l'Enseigne, Banque postale, Colis	2 mois de salaire	2 mois de salaire
Si le poste est en ZUS	+ 10 %	+ 20 %
Si le poste n'est pas en entité opérationnelle	300 €	600 €

Permis de conduire

Sans négo : rien ! Avec la négo, ce sera : 1 500 € pour tous ceux qui veulent aller à la distri, à Roissy Hub, Roissy PIAC et Melun Sénart.

Indemnité spécifique pour mutation à Sénart

Sans négo : 2 000 € pour un poste en jour et 3 000 € pour la nuit.

Avec négo : 4 000 € pour un poste en jour et 5 000 € pour la nuit.

Inaptés

Sans négo : une proposition de poste. **Avec négo : 3 propositions de poste**

Durée de la labellisation

Sans négo : 30 juin 2012. **Avec négo : 31 décembre 2012**

Propositions de poste

Sans négo : 30 km à partir du lieu de travail. **Avec négo : 30 km autour du domicile**

Commentaire CFDT

Après les AG houleuses et injurieuses du vendredi 24 juin où la CFDT et FO se sont vus traités de tous les noms, il est temps de mettre les points sur les i à des donneurs de leçons qui sont loin d'être des démocrates !

Deux types de syndicalisme sont clairement à l'œuvre aujourd'hui sous vos yeux.

D'un côté un syndicalisme radical qui n'a aucune envie de négocier sinon sous la pression du conflit avec toutes les conséquences que cela suppose. Sans qu'au final, cela se traduise par une signature ou un accord quelconque de leur part !

De l'autre, deux organisations qui ont fait le choix de la négociation sans négliger le conflit quand il le fallait (grève du 27 mai) avec la volonté farouche d'obtenir des résultats concrets en faveur du personnel.

Le résultat de plus de 2 mois de négociation est entre vos mains. Il n'est certes pas parfait mais il sera difficile d'aller plus loin ! **Ce qui est sur la table aujourd'hui, c'est du lourd et sans précédent et à titre exceptionnel !** Et qu'un conflit risque de rendre ces propositions beaucoup plus légères en reprenant les discussions à zéro !

**Perdre de l'argent pour en gagner moins
ne nous semblent pas une démarche syndicale judicieuse !**

La CFDT n'a jamais fait dans la dentelle ni dans le mensonge. Nous sommes persuadés que seule la négociation peut produire un résultat concret et durable. Ce n'est pas nous qui choisirons à votre place, nous sommes là pour vous éclairer, vous donner tous les éléments utiles et nécessaires à votre décision.

Etre dans une grève et perdre de l'argent pour rien ou alors renforcer l'action de négociation que nous menons avec la Direction. La balle est dans votre camp !

**La CFDT vous a donné sa vision.
A vous d'exercer votre choix en toute responsabilité !**